

Lancement d'un troisième plan de réduction, Ecophyto2+

© 21/11/2018 |  Terre-net Média

Une consultation publique sur un nouveau plan destiné à réduire les pesticides en agriculture, a été ouverte mardi par le Gouvernement, après l'échec des deux plans précédents, faute d'accompagnement suffisant des agriculteurs.

Avec pour objectif de **réduire de 50 % l'utilisation des produits phytopharmaceutiques** d'ici 2025, ce plan, baptisé **Ecophyto2+**, prévoit notamment d'accélérer le retrait des substances les plus préoccupantes (dites CMR pour cancérogène, mutagène et reprotoxique), indique un communiqué commun des quatre ministères concernés : environnement, santé, agriculture et recherche.

Il prévoit d'accompagner les agriculteurs dans la transition, en lançant une « mutation profonde des systèmes de production agricole actuels » vers **l'agroécologie**, et de soutenir la recherche et l'innovation en analysant les risques et les impacts des produits lors d'exposition répétées à faibles doses et sur les effets dit « cocktail ». Il prévoit aussi de pérenniser le dispositif des Certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques (CEPP), qui était jusqu'à présent en phase d'expérimentation, et de continuer d'encourager l'expérience pionnière de 3 000 **fermes « Dephy »**, engagées depuis huit ans dans des pratiques économes en **produits phytos**. Sur les herbicides à base de **glyphosate**, un centre de ressources des alternatives va être mis en place, sur la base des solutions techniques envisageables, culture par culture, pour se débarrasser des mauvaises herbes sans recours chimique. Le plan précise que « les principaux usages du glyphosate » doivent être interdits « d'ici trois ans au plus tard » et « d'ici cinq ans pour l'ensemble des usages ».

La consultation sur les six axes du plan est ouverte du 20 novembre au 10 décembre, **accessible en ligne**. Un budget de 71 millions d'euros devra être mobilisé chaque année pour ce plan. Le premier plan Ecophyto 1 avait été lancé en 2008 après le **Grenelle de l'Environnement** dans l'optique de réduire de 50 % l'utilisation des phytos dans un délai de 10 ans. Sans avancée, il a été suivi d'un plan Ecophyto 2, en octobre 2015, confirmant l'objectif, mais qui a jusqu'à présent échoué lui aussi, selon les résultats du volume de doses utiles de produits phytopharmaceutiques utilisées en France, diffusés durant l'été.

La France est au premier rang européen par la surface agricole utile (SAU) avec 28,72 millions d'hectares, devant l'Espagne (23,65 millions d'hectares), et l'Allemagne (16,70 millions d'hectares). Selon le dossier gouvernemental, la France est au deuxième rang européen de l'utilisation de substances actives de produits phytopharmaceutiques, avec 72 035 tonnes vendues, après l'Espagne (76 940 tonnes) et devant l'Italie (59 963 tonnes). En terme d'utilisation, la France est au neuvième rang européen selon le nombre de kilo de substances actives vendues rapporté à l'hectare cultivé, avec 3,7 kg/hectares, derrière l'Espagne, l'Italie ou l'Allemagne.